



Merci de compléter le formulaire ci-dessous en lettres CAPITALES.

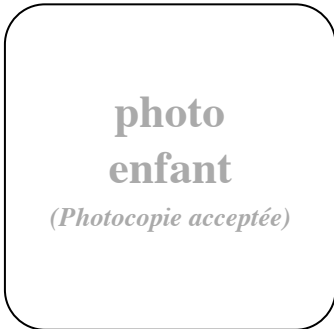


photo enfant

(Photocopie acceptée)

VACANCES NATURE

Bulletin d'inscription 2018

Nom: Prénom de l'enfant : Né le...../...../.....

E-mail : @.....

(Indispensable si vous désirez être tenu au courant des prochains stages, fêtes et événements nature sur la région)

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. domicile : Tel. bureau : Tel. portable :

Merci de cocher la case correspondante :

VACANCES NATURE :

STAGE D'HIVER	«Les peuples du froid» du 19 au 23 février 2018
STAGE PRINTEMPS	«Des indiens dans la ville» du 16 au 20 avril 2018
STAGE D'ETE	«Vivre en pleine nature», du 9 au 13 juillet 2018
STAGE D'AUTOMNE	«Sorcières de la nature», 22 au 26 octobre 2018
STAGE DE NOEL	«Noël Nature», sous réserve dates à définir

Le stage est ouvert aux enfants de 7 à 12 ans et comporte 6 à 14 participants(*).

Il est encadré par un animateur nature diplômé et d'animateurs loisirs (1 animateur pour 7 enfants).

Merci d'accompagner obligatoirement votre réservation des 3 documents suivants :

- 1 - Le règlement : 180 € à l'ordre de MPNL (dont 10 € de cotisation statutaire incluse)
- 2 - L'autorisation parentale et la fiche de liaison, ci-jointes. (obligatoire)
- 3 - La photocopie de votre assurance responsabilité civile extra scolaire. - Compagnie :

J'autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue des activités (17h30) : OUI NON

Si non, merci d'indiquer éventuellement le(s) nom(s) des personnes habilitées à venir les chercher

.....

Par la présente, j'adhère à l'Association de la Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois afin de pouvoir bénéficier des activités qu'elle propose.

Fait à Levallois, le/...../.....

Nom :

Signature :



CONDITIONS GENERALES

1. Conditions d'inscription

Toute réservation téléphonique ou par e-mail donnera lieu à l'inscription définitive :

- après versement de la totalité du règlement du stage, envoyé au moins 30 jours avant la date de début du stage, à joindre à la fiche d'inscription signée (chèque non encaissé avant le début du stage).
- et après acceptation de la Maison de la Pêche et de la Nature qui vous sera notifiée par téléphone et/ou par e-mail.

Seule la fiche d'inscription signée par les parents fait foi en matière de dates et de tarifs.

2. Prix

Les prix s'entendent nets, TVA non applicable cf/instruction fiscale 4H-5-98 du 15 septembre 1998, et sont établis en fonction des conditions économiques à la date de l'élaboration de la brochure. Nous nous réservons le droit de modifier ces tarifs. Pour un stage déjà réservé, cette révision de tarif ne s'appliquera pas.

Le prix du séjour est payable selon les modalités suivantes :

- règlement par chèque bancaire à l'ordre de "Maison de la Pêche", de la totalité du prix de la prestation, au plus tard 30 jours avant la date de début du stage.

- ce règlement inclus le versement de la cotisation annuelle à l'Association de la Maison de la Pêche et de la Nature vous permettant d'avoir accès aux activités.

L'absence de règlement pourra entraîner l'annulation de la prestation et l'application des frais d'annulation mentionnés ci-après.

3. Frais d'annulation

Toute annulation du fait du client, pour quelque cause que ce soit, indépendante ou non de sa volonté, entraîne des frais d'annulation selon la date à laquelle elle intervient :

- de 30 à 20 jours avant la date de l'activité : 30 % du prix
- de 20 à 10 jours avant la date de l'activité : 50 % du prix
- de 10 à 1 jours avant la date de l'activité : 100 % du prix

Toute annulation du fait du client doit être portée à la connaissance de la "Maison de la Pêche" par remise en main propre d'un courrier, par e-mail ou par courrier recommandé avec avis de réception. Seule la date de réception du recommandé par la "Maison de la Pêche" pouvant être considéré comme date de référence pour le calcul des frais d'annulation.

Tout stage interrompu ou abrégé du fait du client ne donne lieu à aucun remboursement.

En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, un accord pourra être envisagé par la "Maison de la Pêche".

4. Modalités des stages nature

Les stages "Vacances Nature" se déroulent pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h00 à 17h30 selon un planning établis et remis en début de stage.

Le repas du midi et le goûter ne sont pas fournis. Un réfrigérateur et un micro-ondes sont à la disposition des enfants pendant toute la durée du stage.

Tout le matériel d'animation nécessaire aux activités est fourni.

Le transport sur les lieux d'activités est gratuit et effectué par nos soins dans la mesure de nos possibilités. Pour certains stages, il

pourra être demandé aux parents de déposer les enfants directement sur le lieu des activités situé au Centre Pêche et Nature du bois de Boulogne.

5. Sécurité

Le représentant légal de l'enfant inscrit au stage nous certifie sur l'honneur que celui-ci est apte à participer aux activités et est titulaire d'une assurance responsabilité civile (à indiquer sur la fiche d'inscription). Tout problème de santé doit nous être précisé sur la fiche sanitaire de liaison.

En cas d'accident, le représentant légal autorise l'animateur nature, titulaire d'une formation aux premiers secours, à prendre toute décision appropriée, avec ou sans lui, pour assurer la sûreté et la santé de l'enfant : appel des pompiers, du Samu, transfert à l'hôpital, etc

6. Droit à l'image

Le représentant légal de l'enfant autorise la "Maison de la Pêche et de la Nature" à utiliser son image sur des photographies et/ou un support vidéo et/ou un support multimédia et/ou internet, pour ses services de communication, dans le cadre de reportages sur ses activités et dans le cadre de manifestations de type événements nature.

Le représentant légal de l'enfant autorise l'utilisation éventuelle d'enregistrements de témoignages, dans le cadre d'émissions télé et radio sur la pêche qu'il serait amené à effectuer, et être pris en photo dans le cadre de reportages pour divers magazines. Ces images et témoignages pourront être utilisés, tout ou partie, ensemble ou séparément, sans limitation temporelle.

En aucun cas, le représentant légal de l'enfant ne pourra demander de droits de reproduction ou poursuivre "l'Association de la Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois" et ne pourra les tenir responsables quant aux conséquences éventuelles liées à la diffusion de ces témoignages et/ou images.

7. Réclamation

Toute réclamation éventuelle durant le stage nature doit être signalée immédiatement à l'Animateur Nature ou au Directeur, pour que nous puissions résoudre le problème le plus rapidement possible. S'il ne peut être résolu, vous devez nous faire parvenir une lettre sous 28 jours de la fin du stage, détaillant la réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

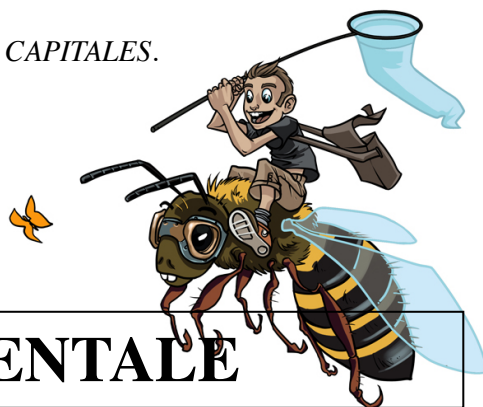
Fait à.....le.....

Signature :

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales.



Merci de compléter le formulaire ci-dessous en lettres CAPITALES.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné : (votre nom)
demeurant : (votre adresse)
.....
autorise mon enfant : (prénom de l'enfant)

- ★ A participer au Stage Nature organisé par la Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois
- ★ Certifie sur l'honneur que mon enfant est physiquement apte à participer aux activités du stage nature. Je m'engage à signaler tout problème de santé de mon enfant au moniteur d'école de pêche :
.....
- ★ Pour le repas du midi : (cocher la case correspondante)
 - Souhaite que mon enfant reste déjeuner sur place avec les animateurs le midi.
 - Souhaite que mon enfant parte déjeuner seul entre 12h00 et 13h30, sous ma responsabilité et décharge de toute responsabilité "l'Association de la Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois" en dehors des heures précisées ci-dessus.
- ★ Pour la fin de journée : (cocher la case correspondante)
 - Autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue des activités (17h30)
 - N'autorise pas mon enfant à rentrer seul à l'issue des activités (17h30). Si vous ne venez pas personnellement chercher l'enfant, merci d'indiquer le(s) nom(s) et fonction (nounou, grand-parents, ...) des personnes habilitées à venir le prendre :
- ★ Autorise l'Animateur Nature encadrant, en cas d'accident, à prendre toute décision appropriée, avec ou sans moi, pour assurer la sûreté et la santé de mon enfant : appel des pompiers, transfert à l'hôpital. Numéros de téléphone où me contacter en urgence :
- ★ Autorise mon enfant à tourner des images, à enregistrer des témoignages et à être pris en photo, dans le cadre des reportages d'information éventuels sur les activités de la Maison de la Pêche et de la Nature. Ces images et témoignages pourront être utilisés, tout ou partie, ensemble ou séparément, sans limitation temporelle, pour la promotion des ateliers nature. En aucun cas, nous ne pourrions demander de droits de reproduction ou poursuivre "l'Association de la Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois" et ne pourrions les tenir responsables quant aux conséquences éventuelles liées à la diffusion de ces témoignages et/ou images. (rayer ce paragraphe si vous ne le souhaitez pas).

Fait à le..... - porter la mention : "lu et approuvé" et signer -
Madame..... et/ou Monsieur.....



1 - ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : _____
PRÉNOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____
GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMURIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

Table with 4 columns: VACCINS OBLIGATOIRES, oui/non, DATE DES DERNIERS RAPPELS, VACCINS RECOMMANDÉS, DATES. Rows include Diphthérie, Tétanos, Polioméylite, Ou DT Polio, Ou Tétracoq, BCG, Hépatite B, Rubéole-Oreillons-Rougeole, Coqueluche, Autres (préciser).

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION.

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)
Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Form with checkboxes for RUBÉOLE, VARICELLE, ANGINE, SCARLATINE, COQUELUCHE, OTITE, ROUGEOLE, OREILLONS, ALLERGIES: ASTHME, MÉDICAMENTEUSES, ALIMENTAIRES, AUTRES.

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUINETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

NOM : _____ PRÉNOM: _____
ADRESSE (pendant le séjour) : _____

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : _____ BUREAU : _____

N° SÉCURITÉ SOCIALE : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) : _____

L'ENFANT BÉNÉFICIE-T-IL : DE LA CMU D'UNE PRISE EN CHARGE S.S.À 100%

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendus nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE : _____ Signature : _____